

PROJET D'ORDRE DU JOUR		
POINTS	Temps approximatif	Pouvoir du conseil d'établissement
1. Accueil	5 minutes	
2. Adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2020	5 minutes	Adoption
3. Questions du public		
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 nov. 2020	10 minutes	Adoption
5. Suivis au procès-verbal	5 minutes	Information
6. Rapport de la direction	5 minutes	Information
7. Budget annuel de l'école	40 minutes	Adoption
8. Plan de lutte	10 minutes	Adoption
9. Formation obligatoire	5 minutes	Information
10. Service de garde	5 minutes	Information
11. Nouvelles des comités 11.1 Comité de parents	5 minutes	Information
12. Autres points		
13. Levée de la séance		